

07/2018

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE BRULON  
LE 19 juin 2018**

**EN EXERCICE : 16**

**PRESENTS : 12**

**VOTANTS : 16**

L'an deux mil dix-huit, le mardi dix-neuf juin, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Daniel COUDREUSE, son Maire

Etaient présents : M. COUDREUSE - M. DODIER - M. DUHAMEL - Mme BERNIER - Mme CHAUVEAU - Mme RÉZÉ- Mme RAUBER - Mme BREUX - Mme VERITÉ-M. LEROY - M. JEFFROY- M. JARDIN

Etaient absents (excusés) : M. VANNIER - Mme CORMIER - Mme ANGONNET (procuration à Mme BERNIER) - Mme BODIN (procuration à Mme CHAUVEAU)

Secrétaire de séance : Madame Cécile CHAUVEAU

**Point sur les travaux**

Présentation du projet d'aménagement de la voirie définitive de la rue Pré-Nuit et de la rue de Buet  
Quelques modifications sont proposées : Changement du côté de rue pour l'implantation du chemin piétonnier rue Buet  
Estimation du montant : 26 600 € H.T rue de Buet et 53 500 € H.T. rue de Pré-Nuit + l'installation des feux tricolores.

**Recensement de la population**

Le recensement de la population aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019 sur le territoire de la Commune de Brûlon.

Florence NAY est nommée Coordonnatrice Communale titulaire  
Pascale DAULUMIER est nommée Coordonnatrice Communale suppléante

Monsieur LEROY sera le référent des élus

3 Recenseurs sont nécessaires pour réaliser le recensement, deux personnes ont déjà accepté : M. Daniel GAUMONT et M. Patrick RAUBER.

**Délibération sur l'instauration du RIFSEEP**

Le Conseil Municipal,

Sur rapport de Monsieur le Maire,

A compter du 1<sup>ER</sup> octobre 2018, il est proposé à l'assemblée délibérante d'instituer comme suit la mise en œuvre du RIFSEEP nouveau régime indemnitaire de la fonction publique.

**Manifestations**

- Fête du 14 juillet : devis agent de sécurité  
La Commune de Brulon décide de prendre à sa charge les frais deux agents de prévention et de sécurité pendant la soirée de la fête du 14/07 qui aura lieu à la base de loisirs.  
Le devis retenu est celui de l'entreprise VIGI-PRO pour un montant de 581.92 € TTC.  
Monsieur le Maire est autorisé à signer le devis

- Comice agricole : devis du feu d'artifice ( )  
Monsieur le Maire propose de signer un devis pour le feu d'artifice avec l'entreprise LBS Production

07/2018

Le Conseil donne son accord et autorise Monsieur Le Maire à signer le devis.

**Avis sur l'enquête publique**

L'EARL HUART a déposé un dossier d'enquête publique concernant une installation classée pour la protection de l'environnement pour l'extension d'un élevage porcin.

Le Conseil Municipal suit à l'unanimité décide d'émettre un avis favorable à l'enquête publique sur les installations classées pour l'extension d'un élevage porcin exploité par l'EARL HUART.

**Questions diverses**

- Pique-nique des quartiers aura lieu le 20/07/2018
- Les membres de la Commission la commémoration du 11 novembre 1918 : Maire + adjoints, Cécile Chauveau, Patrick LEROY, Ghislaine RAUBER ;
- Sortie du CMJ au Sénat le 17/07/2018, les conseillers municipaux qui souhaitent y participer doit prévenir M. BERNIER.

07/2018

07/2018

07/2018

07/2018

07/2018